

Vendredi 28 juin 2013, Mme Hélène Conway-Mouret, ministre chargée des Français de l'étranger, M. Didier le Bret, directeur du centre de crise du ministère des Affaires étrangères (MAE), M. René-Marc Chikli, président du Syndicat des Entreprises du Tour Operating (SETO), et M. Georges Colson, président du Syndicat National des Agences de Voyages (SNAV) ont signé une convention pour la promotion du site Internet ARIANE qui vise à renforcer la sécurité des Français se rendant à l'étranger.

ARIANE permet à tout ressortissant français, lors d'un voyage ou d'une mission ponctuelle, de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère des Affaires étrangères. Une fois ses données saisies sur Ariane, le ressortissant français recevra des recommandations de sécurité par SMS ou courriels et sera contacté en cas de crise dans le pays de destination.

Le SETO et le SNAV sont amenés à coopérer régulièrement avec le MAE, et en particulier le Centre de Crise. Ils vont promouvoir le site ARIANE sur leurs sites Internet respectifs et auprès de leurs adhérents et membres.

Mardi 2 juillet 2013 de 09h00 à 15h00, le SNAV sera présent à l'aéroport Roissy CDG, Terminal 2E, pour participer conjointement avec le SETO à la campagne de médiatisation d'Ariane organisée par le MAE en direction du grand public.

En savoir plus sur le portail Ariane

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Portail Ariane partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères](#)